

Comité directeur sur les médias et la société de l'information – CDMSI



06/07/2016

CDMSI (2016)007rev

10e réunion
28 juin -1 juillet 2016
(Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 3)

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

Le comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) tient sa 10^e réunion du 28 juin au 1^{er} juillet 2016 à Strasbourg sous la présidence d'Elfa Ýr Gylfadóttir (Islande). La parité des genres est la suivante : 78 participants, 28 femmes (36 %) et 50 hommes (64 %).

Le CDMSI observe une minute de silence en hommage aux victimes de l'attaque terroriste du 28 juin 2016 à l'aéroport d'Istanbul.

La réunion est ouverte par Jan Kleijssen, directeur de la société de l'information de la lutte contre la criminalité, qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette première réunion dans le cadre d'un nouveau mandat ambitieux. En particulier, il salue les représentants du Maroc et de la Tunisie qui participent au CDMSI pour la première fois. Il informe le Comité des événements principaux survenus au Conseil de l'Europe depuis sa dernière réunion, en particulier l'adoption des normes importantes qui ont été finalisées par le CDMSI en décembre 2015 (voir point 7.4) ainsi que de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'Internet 2016–2019 et du suivi qui sera donné à ces textes. A cet égard, il mentionne une conférence sur la liberté d'Internet (9 septembre, Strasbourg, organisée avec la présidence estonienne du Comité des Ministres et la présidence allemande de l'OSCE).

En référence à l'adoption de la nouvelle Stratégie sur la gouvernance de l'Internet 2016–2019, il évoque un « forum de dialogue avec le secteur privé de l'Internet » qui en est une des principales activités. Il souligne la publication du Rapport du Secrétaire Général 2016 sur l'état de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe qui révèle des tendances préoccupantes concernant la liberté d'expression. Le Comité des Ministres doit décider des activités de suivi à entreprendre.

M. Kleijssen loue la contribution très active du Conseil de l'Europe à l'édition 2016 d'EuroDIG soulignant la participation du Secrétaire Général aux côtés d'autres participants de haut niveau comme le vice-président de l'Union européenne Ansip et le commissaire Oettinger, Marina Kaljurand, ministre des affaires étrangères d'Estonie, le PDG de l'ICANN Göran Marby. Il informe le CDMSI des réunions régulières de délégués au CM organisées sous la forme de petits déjeuners par le Coordinateur thématique sur la politique d'information (TC–INF) pour donner aux Représentants permanents des informations concrètes

sur la liberté d'expression, les questions relatives à l'Internet et les nouveaux programmes de coopération. Enfin, il donne des informations au CDMSI sur une conférence tenue le 17 juin sur la promotion de la Convention 108, qui a remporté un grand succès et au cours de laquelle l'île Maurice est devenue le 50^e membre de la Convention. Il signale, à cet égard, que parmi les 100 pays qui disposent actuellement d'une législation sur la protection des données personnelles, 50 ont adhéré à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des données à caractère personnel (voir point 6). Il conclut en informant le Comité de certains changements de personnel, remercie Onur Andreotti de son excellent travail au sein de la division médias et Internet et souhaite la bienvenue à Urška Umek et Małgorzata Pek, cette dernière mise à disposition par la Pologne.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le CDMSI adopte l'ordre du jour de sa réunion sans changement ; il apparaît à l'annexe I.

3. Travaux normatifs

3.1 Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)

Onur Andreotti, secrétaire du MSI-MED, informe le CDMSI de sa première réunion (22–23 mars 2016) et de l'avancement des travaux du comité. Elle présente un projet d'ébauche pour un projet de recommandation sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété qui devrait être prêt pour examen pour la prochaine réunion plénière en décembre. Le CDMSI discute ce projet, se déclare satisfait de sa structure en particulier les piliers thématiques, et donne au MSI-MED des orientations pour ses futurs travaux sur le sujet.

Le CDMSI prend note également de la préparation d'une étude de faisabilité pour un instrument normatif sur la couverture médiatique des élections avec un centrage particulier sur l'égalité des genres et l'utilisation d'Internet dans les élections.

A la suite de la démission du membre grec du comité d'experts sur la pluralité des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED), le CDMSI désigne Ivane Makharadze (Géorgie) comme expert national.

3.2 Comité d'experts sur les intermédiaires d'Internet (MSI-NET)

Elvana Thaçi, secrétaire du MSI-NET, rend compte de sa première réunion (17–18 mars 2016) et de l'avancement des travaux du comité. Elle présente le planning et l'avancement du travail entrepris pour les résultats attendus prévus dans le mandat du comité, c'est-à-dire une recommandation sur les intermédiaires de l'Internet et une étude de faisabilité sur la dimension des droits de l'homme des algorithmes. Le CDMSI accueille favorablement le projet de structure et formule des observations sur la portée et le contenu du futur projet de recommandation ; il note que le rapport sur l'étude de faisabilité devrait être prêt pour la première réunion plénière de 2017.

Par ailleurs, le CDMSI note que le MSI-NET a été informé de sa demande de décembre 2015 que la question de la mise à jour des Lignes directrices visant à aider les fournisseurs de service Internet de 2008 soit inscrite à l'ordre du jour du comité d'experts. Cependant, le représentant de l'Association européenne des fournisseurs de services Internet EuroISPA, Michael Rotert, étant absent à la première réunion du MSI-NET, la question n'a pas pu être discutée. Les rôles et les responsabilités des fournisseurs de services Internet, qui sont considérés par le MSI-NET comme des intermédiaires, seront abordés dans le projet de recommandation, ce qui leur donnera une attention accrue. De plus, M. Rotert sera de nouveau invité à la prochaine réunion du MSI-NET.

4. Activités de coopération

Le CDMSI prend note de l'information apportée par le secrétariat sur les programmes et les activités de coopération en cours et à venir tels qu'exposés dans le document MEDIA-COOP(2016)01. Actuellement, douze projets de coopération sont mis en œuvre sur financements externes (contributions volontaires ou projets financés conjointement par la commission européenne) pour un montant total de 7 229 398 €.

Depuis la dernière réunion plénière, deux projets ont été achevés, l'un en Ukraine (Renforcer la société de l'information en Ukraine, financé par l'Union européenne) et l'autre au Maroc (Promouvoir la liberté d'expression et l'indépendance des médias, financé par la Principauté du Liechtenstein). De plus, trois nouveaux projets ont été signés et ont démarré : deux projets en Ukraine (l'un financé par l'Union européenne et l'autre financé par des contributions volontaires des États membres du Conseil de l'Europe), et un au Maroc financé par la Norvège. Le projet actuel en Tunisie sera prolongé jusqu'en décembre 2007. Enfin, un projet de trois ans couvrant six bénéficiaires dans la région de l'Europe du sud-est a été signé mi-avril avec la Commission européenne ; il est centré sur la formation de l'appareil judiciaire et comprend des éléments sur les autorités de régulation et sur les journalistes.

D'autres activités sont financées par le budget ordinaire du Conseil de l'Europe. En novembre 2016, une conférence sera organisée avec l'UER et avec la participation de 19 pays sur les médias de service public et le rôle des parlements nationaux ; une des sessions sera consacrée au discours de haine. Le secrétariat remercie les États membres qui contribuent au financement de ses activités de coopération ainsi que les délégués qui leur apportent leur expertise et leurs connaissances des normes du Conseil de l'Europe.

Le CDMSI prend particulièrement note de la présentation détaillée des projets de coopération en Ukraine (Renforcer la liberté des médias et établir un système de radiodiffusion publique en Ukraine), au Maroc (Promouvoir la liberté d'expression, l'indépendance et la pluralité des médias au Maroc) et en Tunisie (Accompagner le processus de transition démocratique en Tunisie à travers la promotion de la liberté d'expression, l'indépendance des médias et l'accès du public à l'information).

5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe

5.1 Atelier sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes

Pour répondre à un souhait exprimé par le CDMSI lors de sa dernière réunion, le secrétariat a organisé un atelier sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes. Cet atelier est structuré en deux sessions. La première session (Comment aider les Etats membres à mettre en œuvre les normes du CdE sur la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias ?) est ouverte par Elfa Ýr Gylfadóttir et animée par Silvia Grundmann. Plusieurs présentations sont faites au CDMSI qui a ensuite la possibilité de poser des questions aux intervenants respectifs :

- une analyse des réponses à un questionnaire sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, préparée par le secrétariat,
- une étude sur « Comment renforcer les « pouvoirs discrets » pour la liberté de la presse : les institutions nationales de défense des droits de l'homme », par Joan Barata Mir,
- un bilan de la Plate-forme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, après une première année d'existence, présenté par Matjaž Gruden, directeur de la planification politique du Conseil de l'Europe. Cette présentation est complétée par le point de vue apporté par la Fédération européenne des journalistes, O.N.G. partenaire de la plate-forme, présenté par son Secrétaire général, Ricardo Gutiérrez ;
- Volodymyr Arieiev, membre ukrainien de l'Assemblée parlementaire (APCE), Président du Comité de l'APCE sur la culture, la science, éducation et les médias et Rapporteur général sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes, expose le point de vue de l'Assemblée parlementaire.

La seconde session, animée par William Horsley, est consacrée à Engagement mutuel sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes : identification de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)4. Les délégués ont la possibilité de partager avec le Comité les mesures prises ou envisagées dans leur pays respectif. Eugenia Sciapera Directrice adjointe de l'Institut pour le futur des médias et du journalisme, contribue aux discussions sous l'angle sociologique et informe également les participants de certains développements technologiques qui peuvent contribuer à la protection des journalistes. Katie Morris, Chef du service Europe et Asie centrale chez Article 19, soulève la question de la protection des sources des journaliste dans le contexte des lois contre le terrorisme et les mesures de surveillance.

Le CDMSI conclut l'atelier en confiant au secrétariat la tâche de lui fournir pour sa prochaine réunion plénière un rapport ainsi qu'un recueil d'une sélection de bonnes pratiques, établi sur la base des quatre piliers de la Recommandation CM/Rec (2016)4. Les membres sont encouragés à envoyer, s'ils le souhaitent, toute information qu'ils pensent pertinentes pour ce recueil.

5.2 Initiatives dans les états membres

La déléguée ukrainienne présente des développements et des mesures prises pour protéger la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins d'être informé sur les développements dans les Etats membres sur les questions pertinentes pour le travail du CDMSI

ainsi que pour permettre aux membres du Comité de partager l'information, le secrétariat a préparé, à la demande du Bureau, un formulaire simple destiné à faciliter et standardiser ce type d'information. Le CDMSI examine le formulaire, décide de quelques changements et l'approuve. Le formulaire sera disponible sur la page Web du CDMSI avec les informations envoyées par les délégations.

5.3 La diffamation

Le CDMSI prend note des travaux en cours sur le sujet. Une étude sur la dépenalisation de la diffamation dans les États membres du Conseil de l'Europe a été confiée à des experts. Elle est centrée sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et sera publiée en septembre dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe. L'étude de 2012 sur la situation de la pénalisation de la diffamation dans les États membres fera l'objet d'une annexe. Le CDMSI insiste sur la nécessité de mettre à jour cette annexe.

5.4 La peur dans le journalisme

Le CDMSI prend note de l'information apportée par le secrétariat sur une étude sur la peur dans journalisme commandée au professeur Marilyn Clark de l'université de Malte. Cette étude est une initiative du Service de la société de l'information et complète les travaux sur la sécurité des journalistes ; elle est basée sur les réponses reçues à un questionnaire envoyé à des journalistes par l'intermédiaire des O.N.G. partenaires de la Plate-forme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes. 943 réponses ont été collectées dans les 47 États membres. Le calendrier de cette étude est le suivant: une analyse quantitative sera terminée fin 2016 et présentée au Comité lors de sa 11^e réunion est une analyse qualitative sera effectuée pour la fin 2017.

Le CDMSI convient d'inviter le professeur Clark à présenter l'étude lors de sa prochaine réunion plénière.

5.5 Gouvernance de l'Internet

Le CDMSI prend note du rapport final du Secrétaire Général sur la Stratégie 2012- 2015 sur la gouvernance de l'Internet dans lequel il conclut que la plupart des activités prévues ont été menées à bien et que les autres seront reconduites dans la Stratégie 2016–2019. La plupart des résultats ont conduit à une plus grande prise en compte de l'Internet dans les différents secteurs du Conseil de l'Europe et ont renforcé le travail transversal.

Le représentant de la Conférence des O.N.G. internationales exprime sa satisfaction de voir l'éducation mentionnée comme un aspect important des deux stratégies et informe le CDMSI de l'intérêt que la Conférence porte à ce sujet et des travaux qu'elle a entrepris.

Le CDMSI décide d'inviter le Président de la Conférence des O.N.G. internationales à sa prochaine réunion plénière pour un échange de vues sur les sujets d'intérêt commun.

Le secrétariat informe le CDMSI de la Stratégie du Conseil de l'Europe 2016–2019 sur la gouvernance de l'Internet qui a été adoptée le 30 mars 2016 par le Comité des Ministres. Il souligne sa nature transversale que reflète le large éventail d'activités listées dans l'annexe à la stratégie. Ces activités couvrent des

sujets actuels mais laisse également une place à de nouvelles actions que des développements imprévus pourraient rendre être nécessaires. Un rapport de l'état de mise en œuvre de la stratégie sera fait deux fois par an au CDMSI pour lui permettre, entre autre, d'identifier d'éventuelles synergies avec d'autres organisations.

Le CDMSI se félicite de l'information et discute en particulier le projet de structure pour un dialogue avec le secteur privé de l'Internet.

Il prend note également du rapport fait par le secrétariat sur l'édition 2016 d'EuroDIG qui a eu lieu à Bruxelles les 9 et 10 juin et du haut niveau de participation du Conseil de l'Europe. Il prend note de l'intervention du Secrétaire Général Jagland ainsi que de la participation des Commissaires européens Ansip et Oettinger, de Dunja Mijatović, Représentante spéciale de l'OSCE pour la liberté des médias, de la Ministre estonienne des affaires étrangères, Marina Kaljurand et du nouveau PDG de l'ICANN, Göran Marby.

Le CDMSI se félicite du haut niveau de visibilité donné au Conseil de l'Europe et discute certaines questions liées au contenu de l'EuroDIG, en particulier les responsabilités respectives des différents acteurs de la gouvernance de l'Internet, le besoin de rehausser le niveau de qualité des interventions et de participation, la nécessité de mieux concentrer les discussions et d'éviter les doublons avec d'autres forum, ainsi que la spécificité droits de l'homme que le Conseil de l'Europe devrait s'efforcer d'apporter dans les discussions portant sur la gouvernance d'Internet.

Le secrétariat informe le CDMSI de la prochaine édition du Forum sur la gouvernance d'Internet qui aura lieu à Guadalajara (Mexique) du 6 au 9 décembre 2016.

Enfin, il informe également des discussions au sein de l'ICANN où l'on attend que le Conseil de l'Europe s'implique dans les travaux sur certains sujets, en particulier les abus sur les enfants.

6. Protection des données à caractère personnel

Le CDMSI prend note avec intérêt de l'information apportée par le secrétariat sur les travaux en cours dans le domaine de la protection des données à caractère personnel et les discute :

- Le CAHDATA : le Comité des Ministres a adopté un mandat à la fin mars pour que le CAHDATA examine les questions restant en suspens en ce qui concerne la modernisation de la Convention 108. Le CAHDATA s'est réuni les 15 et 16 juin 2016, a terminé les travaux et a soumis une proposition de modernisation au Comité des Ministres. Le groupe de rapporteurs concerné examinera cette proposition après l'été pour en prendre note, considérera l'objection formulée par une délégation et envisagera la suite à donner. Le secrétariat souligne le souhait clairement exprimé de pratiquement toutes les délégations ainsi que de l'Union européenne pour une Convention 108 modernisée afin de pouvoir rapidement réagir devant les évolutions actuelles ;

- Une conférence internationale sur la promotion de la Convention 108, tenue à Strasbourg le 17 juin, où étaient représentés tous les 49 Etats partis à la

Convention ainsi que 15 pays non européens. Au cours de cette conférence, l'île Maurice a ratifié son adhésion à la Convention et, depuis, deux autres pays ont demandé à être invités (le Cap-Vert et l'Indonésie). La représentante des Pays-Bas rend compte de sa participation la conférence au nom du CDMSI et souligne que la liberté d'expression et la protection des données personnelles sont les deux faces d'une même pièce, l'absence de l'une ayant sans aucun doute un effet dissuasif sur l'autre ;

- Travaux du comité consultatif de la Convention sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) :

- un projet de Recommandation du Comité des Ministres sur la protection des données de santé est en cours de préparation et sera envoyé au CDMSI pour commentaires. Il sera ensuite transmis au CDMSI qui le soumettra au Comité des Ministres. Ce travail est une révision d'une recommandation existante de 1997 ; elle étend sa portée des données médicales aux données de santé et elle aborde les questions posées par les technologies modernes ;
- un projet de lignes directrices sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel dans un monde de données massives : des échanges sont en cours entre le T-PD et le MSI-NET avec une participation réciproque d'experts. Lorsqu'il sera suffisamment avancé, le projet sera envoyé au CDMSI pour commentaires ;
- un projet d'avis relatif aux informations des passagers du trafic aérien (PNR) : il vise à rappeler aux autorités publiques l'application des principes de la protection des données à caractère personnel lorsqu'elles traitent les données des passagers ; en consultation avec d'autres comités et organes du Conseil de l'Europe compétents ;
- un projet de guide pratique sur l'utilisation des données personnelles dans le secteur de la police : le travail est en cours avec l'aide de spécialistes de la police et traduit le contexte de la recommandation de 1987 en termes pratiques. Ces documents seront adressés au CDMSI pour information ou transmission au Comité des Ministres.

7. Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

7.1 Initiatives du Secrétaire Général

3^e Rapport annuel du Secrétaire Général sur la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit

Le CDMSI discute le Troisième rapport annuel du Secrétaire Général sur la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit 2016 et en particulier son chapitre substantiel sur la liberté d'expression. Le rapport relève des constatations inquiétantes telles qu'une augmentation des violences contre des journalistes avec un haut niveau d'impunité, une tendance importante à toujours plus de pression sur les sources des journalistes qui se diffuse dans les cadres législatifs, une application arbitraire des lois en particulier visant à augmenter la protection des personnes publiques contre la diffamation et toujours plus d'ingérence dans les lignes éditoriales et le travail des journalistes, sapant ainsi l'indépendance des médias. Les constatations portant sur l'Internet s'appuient principalement sur l'étude comparative mentionnée plus bas.

Le CDMSI exprime ses préoccupations devant la détérioration de la situation dans tous les États membres du Conseil de l'Europe et regrette qu'il n'y ait pas

de réel mécanisme de monitoring de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme. Il attend avec intérêt les recommandations de suivi que doit formuler le Comité des Ministres.

Étude comparative sur le blocage, le filtrage et la suppression des contenus illégaux sur Internet dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe

Le CDMSI se félicite de l'information apportée par le secrétariat sur une Etude comparative sur le blocage, filtrage et la suppression de contenus illégaux d'Internet dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Cette étude a été commandée à l'Institut suisse de droit comparé de Lausanne lequel a lui-même sous-traité une partie des recherches par pays à des experts indépendants. Les rapports ont été communiqués aux pays respectifs pour commentaires puis révisés lorsque cela était nécessaire. L'étude complète a été présentée dans le cadre d'EuroDIG au cours d'un événement parallèle spécifique. Son rapport analytique, ainsi que chacun des rapports par pays, sont publiés sur le site Web de la société de l'information ; il est à noter que les commentaires formulés par les pays sur leur rapport respectif sont également publiés par souci de transparence. Cela permet également à tous les autres pays de se tenir au courant de la situation ailleurs.

La Fédération de Russie fait une déclaration avec plusieurs observations, soulignant le fait que le rapport qui la concerne contient des informations erronées sur une série de points. Le secrétariat répond que les commentaires envoyés par tous les Etats membres ont été transmis aux auteurs des rapports qui les ont évalués indépendamment. Le secrétariat remarque aussi que, compte tenu de la nature évolutive des lois et des politiques portant sur l'Internet, l'information contenue par l'étude comparative devra être mise à jour.

7.2 Présidence du Comité des Ministres

Le délégué de l'Estonie présente les priorités de la présidence estonienne du Comité des Ministres et des activités pertinentes pour les travaux du CDMSI. Il encourage les membres du Comité à y prendre part, en particulier à une conférence sur la liberté d'Internet (Liberté d'Internet – un facteur constant pour la sécurité démocratique en Europe – 9 septembre, Strasbourg), organisée conjointement par la Présidence estonienne du Comité des Ministres et la Présidence allemande de l'OSCE.

7.3 Coordinateur thématique du Comité des Ministres sur la politique d'information (TC-Inf)

Le CDMSI tient un échange de vues avec l'ambassadeur belge, Dirk van Eeckhout, coordinateur thématique du Comité des Ministres sur la politique d'information, qui détaille le travail effectué en cette capacité dans le cours de son mandat. Il a consacré notamment des efforts significatifs pour renforcer la connaissance et la compréhension des autres ambassadeurs sur les travaux du CDMSI et plus largement sur les divers domaines couverts par la liberté d'expression.

7.4 Comité des Ministres

Le CDMSI prend note de l'information apportée par le secrétariat sur l'adoption des textes suivants et sur leur suivi en cours ou planifié :

- Recommandation CM/Rec(2016)1 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée en lien avec la neutralité du réseau, adoptée le 13 janvier ; certains États membres ont informé le secrétariat de traductions en cours dans leur langue nationale ;
- Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'Internet 2016 – 2019, adoptée le 30 mars ; pour le suivi voir point 5. 5 ;
- Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et des autres acteurs de média, adoptée le 13 avril ;
- Recommandation CM/Rec(2016)5 du Comité des Ministres aux États membres sur la liberté d'Internet, adoptée le 13 avril ; une conférence de suivi est organisé conjointement par l'Estonie dans le cadre de sa présidence du Comité des Ministres et la présidence allemande de l'OSCE. Le secrétariat informe le CDMSI de la conférence, de son contenu, de son organisation ainsi que des résultats qui en sont attendus ;
- Recommandation CM/Rec(2016)3 du Comité des Ministres aux États membres (titre) sur les droits de l'homme et les entreprises, adoptée le 2 mars 2016.

En ce qui concerne la recommandation sur la liberté d'Internet, le CDMSI note que des réflexions sont en cours en Autriche et en Bosnie-Herzégovine pour conduire une évaluation de la liberté d'Internet et réaffirme l'importance d'un tel exercice. Il décide que le suivi de cette recommandation sera un point régulier à l'ordre du jour de ses futures réunions.

7.5 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le CDMSI tient un échange de vues avec Volodymyr Arieu, membre ukrainien de l'Assemblée parlementaire (APCE), Président du groupe de l'APCE sur la culture, science, éducation et les médias, et Rapporteur général sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes. M. Arieu présente les travaux du comité dans le cadre de ses activités en cours et prévues.

En réponse à l'invitation du Comité des Ministres à formuler des observations sur la Recommandation 2089 (2016) de l'APCE « Les droits de propriété intellectuelle à l'ère numérique », le CDMSI finalise un texte d'observations, l'approuve et décide de le transmettre au Comité des Ministres (annexe III).

Par ailleurs, il prend note de l'information sur la réponse du Comité des Ministres à un nombre de recommandations de l'APCE sur lesquelles il avait formulé des observations suivant une procédure écrite.

7.6 Commissaire aux droits de l'homme

Le CDMSI tient un échange de vues avec Alessandra Ricci, représentante du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur sa mission et ses domaines de travail. Il prend note du Rapport annuel 2016 du Commissaire.

7.7 Commission européenne contre le racisme et l'intolérance European (ECRI)

Stefano Valenti, membre du secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) présente le travail de la commission, et en particulier la Recommandation de politique générale n°15 sur la lutte contre le discours de haine. Le CDMSI tient un échange de vues avec lui.

7.8 Comité directeur pour le patrimoine, la culture et les paysages (CDCPP)

Le CDMSI prend note de l'information apportée par le secrétariat qui rappelle les commentaires qu'il avait formulés en 2015 sur une recommandation sur l'Internet des citoyens. Ces observations avaient été prises en compte, la recommandation a depuis été adoptée par le Comité des Ministres.

7.9 Comité prend un de coopération (CDCJ)

Le secrétariat rappelle le travail effectué entre deux réunions pour préparer des commentaires sur un projet de recommandation **relatif à la réglementation juridique des activités de lobbying** dans le contexte de la prise de décision publique et remercie en particulier la Présidente pour le rôle qu'elle a joué dans la finalisation des commentaires dans le délai qui était imparti. Les observations du comité ont été transmises au CDCJ.

7.10 Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)

Le CDMSI tient un échange de vues avec Kristian Bartholin, Co-secrétaire du CODEXTER, qui l'informe des travaux en cours, en particulier sur le terrorisme et l'Internet et notamment l'engagement avec le secteur privé dans le combat contre le terrorisme.

Parmi les autres travaux du CODEXTER figure la révision de la recommandation de 2005 relative aux "techniques spéciales d'enquête" où le CDMSI est représenté par Maja Raković. Absent à la présente réunion, elle a envoyé un rapport écrit de la dernière réunion à laquelle a participé les 13 et 14 juin et qui sera communiqué au CDMSI.

7.11 Observatoire européen de l'audiovisuel

La Directrice exécutive, Susanne Nikoltchev, explique la situation de la Grèce au sein de l'Observatoire et remercie le Bureau pour les efforts qu'il a entrepris pour essayer d'éviter son retrait. Le CDMSI réaffirme sa préoccupation devant cette situation malheureuse qui affecte tout le secteur audiovisuel en Grèce.

Par ailleurs il tient un échange de vues avec Maja Capello, Chef du service d'informations juridiques de l'Observatoire, sur les travaux en cours et prévus et d'éventuelles synergies entre les deux organismes.

7.12 Participation de membres du CDMSI à des réunions et des manifestations

Le CDMSI prend note de la participation de certains de ses membres dans d'autres réunions et manifestations.

8. Autres organisations

Union européenne

Réforme de la Directive Services des médias audiovisuels (AVMSD)

Le CDMSI discute de l'état d'avancement de la réforme de la Directive Services des médias audiovisuels de l'Union européenne et tient un échange de vues avec Krisztina Stump, chef d'unité adjointe, Convergence des médias et contenus, DG CONNECT. Il souligne la nécessité que soit abordée l'incohérence entre la directive de l'Union européenne et la Convention européenne sur la télévision transfrontière. Par ailleurs il tient un échange de vues avec Maciej Tomaszewski, responsable de politiques, DG JUST, sur un code de déontologie élaborée avec des entreprises de l'Internet sur les discours de haine illégaux et sur une consultation publique lancée pour le Colloque annuel 2016 sur les droits fondamentaux consacré à « Pluralisme des médias et démocratie » qui aura lieu à Bruxelles les 17 et 18 novembre 2016.

9. Programme et méthodes de travail du CDMSI

9.1 Projet de programme/feuille de route pour les travaux du CDMSI

Le CDMSI discute du calendrier pour les résultats qu'il doit produire dans le cadre du mandat actuel et convient d'une feuille de route pour une planification adéquate.

9.2 Réflexions sur une future conférence ministérielle

Le CDMSI discute de l'opportunité de tenir une conférence des Ministres spécialisés et échange sur sa pertinence politique et l'impact possible sur ses futurs travaux. Il prend note des conditions fixées par le Comité des Ministres.

Le CDMSI discute brièvement les problèmes posés à la profession de journaliste par les perturbations que causent les technologies dans le fonctionnement des organisations de médias. Il décide de poursuivre ses discussions sur le sujet lors des prochaines réunions du Bureau et en plénière sur la base des suggestions et des idées qui auront été communiquées au secrétariat.

Il note également que tout pays qui pourrait souhaiter accueillir une telle conférence peut se tourner vers le secrétariat pour obtenir une information logistique.

9.3 Evaluation de la participation des O.N.G. aux comités directeurs

Le secrétariat informe le CDMSI des constatations et des conclusions d'un rapport d'évaluation entrepris par la Direction de l'audit interne du Conseil de l'Europe sur le sujet. En particulier, le rapport félicite le CDMSI pour sa transparence et l'implication active des O.N.G. dans ses débats. Silvia Grundmann remercie les membres qui ont participé à l'étude préalable rapport.

10. Autre sujet

Aucun autre sujet n'est soulevé.

11. Rapport abrégé

Le CDMSI finalise et adopte le rapport abrégé de sa réunion (document CDMSI(2016)006).

ANNEXE I

27/06/2016

CDMSI(2016)OJ1rev7

10^e réunion – 28 juin – 1 juillet 2016
(Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 3)

28 juin : 14:00 – 18:00
29 juin : 09:30 – 18:00
30 juin : 09:30 – 18:00
1 juillet : 09:30 – 13:00

Ordre du jour annoté

Ordre des travaux

	Matinée	Après-midi
28 juin : 14h00 à 18h00	Pas de session	Points : 1; 2; 3.1; 3.2; 6
29 juin 9h30-18h00	Points: 5.2; 5.3; 5.4; 5.5 ; 4	Points:7.2; 7.3; 7.4; 7.5; 7.6; 7.7; 7.8; 7.9; 7.10; 7.12
30 Juin 9h15-18h00	Points:5.1 (Atelier)	Points:5.1 (Atelier - suite); 8; 9.1; 9.2; 9.3 ; 7.1
1 Juillet 9h30-13h00	Points: 7.11 ; finalisation de points en attente; 10; 11	Pas de session

1. Ouverture de la réunion par Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information et actions contre la criminalité
2. Adoption de l'ordre du jour

CDMSI(2016)OJ1rev7

*Projet d'ordre du jour**Pour décision*

Adopter l'ordre du jour

3. Travaux normatifs

3.1 *Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)*

[MSI-MED\(2016\)05rev](#)*Rapport de la 1^{ère} réunion du MSI-MED (22-23 mars 2016)**Pour discussion*MSI-MED(2016)06-
exemplaires papier
distribués*Projet d'esquisse pour le projet de recommandation*Prendre note de l'information sur la 1^{ère} réunion du MSI-MED. Discuter son programme de travail. Elire un expert national en remplacement d'un membre[MSI-MED\(2016\)04](#)*Document de travail (en anglais seulement) sur une Etude de*

*faisabilité sur un instrument
normatif sur la couverture
médiatique des élections*

démissionnaire.

3.2 Comité d'experts sur les intermédiaires de l'internet (MSI-NET)

[MSI-NET\(2016\)04](#)

*Rapport de la 1^{ère} réunion du MSI-
NET (17-18 mars 2016)*

Pour discussion
Prendre note de
l'information sur la
1^{ère} réunion du MSI-
NET. Discuter son
programme de travail

[MSI-NET\(2016\)05](#) (en
anglais)

*Projet de recommandation du
Comité des Ministres aux Etats
membres sur les intermédiaires
d'internet – projet de structure*

[MSI-NET\(2016\)06](#) (en
anglais)

*Etude sur les dimensions droits de
l'homme des algorithmes - – projet
de structure*

4. Activités de coopération

[MEDIA-COOP\(2016\)1](#)

*Projets terminés et en cours dans le
domaine de la liberté d'expression*

*Pour information
et discussion*
Prendre note de
l'information
apportée par le
Secrétariat et
discuter

5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe et bonnes pratiques

5.1 Atelier sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes.

[CDMSI\(2015\)018rev4](#)

*Compilation et analyse des
réponses reçues des membres du
CDMSI sur la mise en œuvre des
normes pertinentes du Conseil de
l'Europe sur la sécurité des
journalistes*

*Pour discussion et
décision*
Prendre une part
active à l'atelier.
Décider des bonnes
pratiques à
développer. Charger
le Secrétariat de
fournir, pour la
prochaine plénière,
un rapport sur
l'atelier et de
préparer un recueil
de bonnes pratiques
sur la protection du
journalisme et la
sécurité des
journalistes et autres
acteurs des médias.

[CDMSI\(2016\)Misc2rev11](#) Description et programme de l'atelier

[Rapport](#)

« Les institutions nationales des droits de l'homme : comment accroître leur influence pour mieux servir la liberté de la presse », rapport de J.Barata

5.2 Initiatives prises dans les Etats membres

[CDMSI\(2016\)Misc1](#) *Ukraine – Communication - Conseil national de la radio et télé diffusion* *Pour information et discussion*
Prendre note et discuter si nécessaire.

[CDMSI\(2016\)Misc3](#) *Formulaire pour une information sur les développements dans les Etats membres* Approuver le formulaire

5.3 Diffamation

Liberté d'expression et diffamation : une étude de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme *Pour information*
Prendre note de l'avancement du projet.

5.4 La peur dans le journalisme

[MSI-MED\(2016\)Misc07](#) *Etude « Le journalisme, un métier à risque ? Les pressions abusives, la crainte et l'autocensure dans les Etats membres du Conseil de l'Europe »* *Pour discussion*
Prendre note de l'information apportée par le Secrétariat. Discuter un possible échange avec l'expert de l'étude lors de la prochaine réunion.

5.5. Gouvernance de l'internet

[Rapport](#) *Rapport final du Secrétaire Général sur la Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2012-2015* *Pour discussion*
Prendre note du rapport

[Stratégie](#) *Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2016-2019* Discuter du rôle du CDMSI dans le suivi de la mise en œuvre de la stratégie en particulier un Forum de dialogue avec le secteur privé de l'internet (ex. Plateforme).

[CDMSI\(2016\)005](#) *Etat d'avancement des actions et activités juin 2016*

EuroDIG	<i>Dialogue européen sur la gouvernance d'Internet (9-10 juin 2016, Bruxelles)</i>	Pour information
EuroDIG - programme		Prendre note de l'information par les membres et le Secrétariat sur l'édition 2016 d'EuroDIG et la réunion 2016 du FGI et discuter.
1^è consultation ouverte du MAG - Résumé	<i>Forum sur la gouvernance d'Internet (Guadalajara, 6-9 déc. 2016)</i>	

6. Protection des données

CAHDATA(2016)ToR	<i>Mandat du CAHDATA</i>	<i>Pour discussion</i>
CAHDATA(2016)RAPAbr	<i>Rapport abrégé de la réunion 2016 du CAHDATA</i>	Prendre note de l'information par le Secrétariat
CAHDATA(2016)1	<i>Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108 (avec les réserves)</i>	
T-PD-BUR(2016)RAP38Abr	<i>Rapport de la 38^è réunion du Bureau du T-PD (22-24 mars 2016)</i>	
T-PD(2016)04Rev	<i>Projet de recommandation sur la protection des données de santé</i>	
T-PD-BUR(2015)12Rev2	<i>Projet de Lignes directrices sur la protection des individus à l'égard du traitement des données personnelles dans un monde de données massives</i>	
T-PD-BUR(2015)11Rev2	<i>Projet d'avis relatif aux informations des passagers du trafic aérien</i>	
T-PD(2016)02REV	<i>Projet de guide pratique sur l'utilisation des données à caractère personnel dans le secteur de la police</i>	

7. Travail des autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

7.1 Initiatives du Secrétaire Général

Etude comparative	<i>Etude comparative sur le blocage, le filtrage et la suppression de contenu sur l'internet dans les 47 Etats membres.</i>	<i>Pour information</i> Prendre note de la publication de l'étude et de l'information par le Secrétariat
Rapport	<i>3^è rapport annuel du Secrétaire Général sur les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit en Europe</i>	Prendre note du rapport et des conclusions des délégués des Ministres du 29 juin sur un suivi

7.2 Présidence du Comité des Ministres

Lien	<i>Priorités de la présidence estonienne du Comité des Ministres</i>	<i>Pour discussion</i> Prendre note des priorités et discuter de la participation du CDMSI aux activités
----------------------	--	---

7.3 Coordinateur thématique sur la politique d'information – TC/Inf

Lien	<i>Activités du TC/Inf pour promouvoir le travail du Conseil de l'Europe sur les médias et la société de l'information</i>	<i>Pour discussion</i> Tenir un échange de vues avec le TC/Inf
----------------------	--	---

7.4 Comité des Ministres

CM/Rec(2016)1	<i>Recommandation CM/Rec(2016)1 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée en lien avec la neutralité du réseau</i>	<i>Pour information</i> Prendre note de l'adoption par le Comité des Ministres de ces textes et du suivi envisagé.
-------------------------------	---	---

CM/Rec(2016)4	<i>Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias</i>	Prendre note de l'information par le Secrétariat sur une Conférence sur <i>la liberté d'internet – un facteur constant de la sécurité démocratique en Europe, 9/9/16</i>
-------------------------------	---	--

CM/Rec(2016)5	<i>Recommandation CM/Rec(2016)5 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la liberté d'internet et rapport explicatif de la recommandation</i>	
-------------------------------	--	--

[Projet de programme de la conférence](#) (en anglais) – version 24/06/2016

Stratégie	<i>Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2016-2019</i>
---------------------------	---

CM/Rec(2016)3	<i>Recommandation CM/Rec(2016)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les droits de l'homme et les entreprises</i>
-------------------------------	--

7.5 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Rec 2089(2016)	<i>Recommandation de l'APCE « Les droits de propriété intellectuelle à</i>	<i>Pour décision</i> Finaliser et
--------------------------------	--	--------------------------------------

CDMSI(2016)004	<i>l'ère numérique »</i>	approuver les commentaires du CDMSI
Rec 2074 (2015) Réponse du CM CDMSI(2015)013rev	<i>Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2074 (2015) de l'Assemblée parlementaire "Accroître la transparence de la propriété des médias"</i>	<i>Pour information</i> Prendre note des réponses
Rec 2075(2015) Réponse du CM CDMSI(2015)014	<i>Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2075 (2015) de l'Assemblée parlementaire " la responsabilité et la déontologie des médias dans un environnement médiatique changeant "</i>	
Rec 2085(2016) CDMSI(2016)002rev	<i>Observations du CDMSI sur la Recommandation 2085 (2016) de l'APCE "renforcer la protection et le rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe</i>	<i>Pour information</i> Prendre note de l'état d'avancement Observations du CDMSI
7.6 Commissaire aux droits de l'homme		
Rapport	<i>Rapport annuel d'activités 2015</i>	<i>Pour discussion</i> Tenir un échange de vues avec le Bureau du Commissaire aux droits de l'homme
7.7 Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)		
Recommandation de politique générale	<i>Recommandation de politique générale de l'ECRI sur la lutte contre le discours de haine</i>	<i>Pour discussion</i> Tenir un échange de vues avec la Secrétaire exécutive de l'ECRI sur de possibles synergies entre les deux organes
7.8 Comité directeur pour le patrimoine, la culture et les paysages (CDCPP)		
CM/Rec(2016)2	<i>Recommandation CM/Rec(2016)2 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'internet des citoyens</i>	<i>Pour information</i> Prendre note de l'information
7.9 Comité européen de coopération juridique (CDCJ)		
Projet de recommandation	<i>Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres relatif à la réglementation juridique des activités de lobbying dans le contexte de la prise de décision publique.</i>	<i>Pour information</i> Prendre note de l'état d'avancement

[CDMSI\(2016\)003Rev2](#)

Observations du CDMSI

7.10 Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)

[Rapport abrégé](#)

Rapport abrégé de la réunion du
CODEXTER (8-10 avril 2016)
Recommandation Rec(2005)10

Pour discussion[CM/Rec\(2005\)10](#)

du Comité des Ministres aux Etats
membres relative aux « techniques
spéciales d'enquête » en relation
avec des infractions graves y
compris des actes de terrorisme

Prendre note de
l'information par
Maja Raković,
représentante du
CDMSI au CODEXTER
et discuter

7.11 Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA)

[Lien IRIS](#)

-Territorialité et son impact sur le
financement des œuvres

Pour discussion

Exemplaires en salle

-Smart TV et protection des
données

Tenir un échange de
vues avec les
représentants de
l'Observatoire

-Services à la demande et
implications pratiques de l'AVMSD.

7.12 Participation de membres du CDMSI à des réunions et manifestations

[Lien](#)

Conférence de lancement de haut
niveau sur la Stratégie du Conseil
de l'Europe pour les droits de
l'enfant 2016-2021, Sofia, 5-6 avril
2016

Pour information
Prendre note de
l'information par les
membres du CDMSI
ayant participé à ces
manifestations.

[Programme](#)

Conférence sur le rôle des
parlements nationaux dans
l'amélioration de la liberté, de
l'indépendance, de la transparence
et de la diversité des médias,
Londres, 11 avril 2016

[Lien](#)

SEEDIG - Belgrade

[Lien](#)

TC-Y et conférence (23-25 mai)

8. Autres organisations

Union Européenne

[COM\(2016\)287/4](#)[COM\(2016\)288/2](#)

Réforme de la Directive Services
des médias audiovisuels (AVMSD),
état des lieux et Communication de
la Commission au Parlement
européen, au Conseil, au Comité
économique et social européen et
au Comité des régions –
Plateformes numériques et un
marché unique numérique – Etat

*Pour information
et discussion*
Tenir un échange de
vues avec les
représentants de la
CE

des lieux

Présidence de l'Union européenne

[Lien](#) (en anglais)

Consultation publique de la CE pour le Colloque annuel 2016 sur les droits fondamentaux sur "Pluralisme des médias et démocratie" 17-18 novembre 2016

Prendre note de l'information par un représentant de la CE

9. Programme et méthodes de travail du CDMSI

9.1 *Projet de programme de travail / feuille de route*

[CDMSI\(2016\)Misc5](#)

Draft work programme/roadmap

Pour discussion
Discuter et convenir d'un suivi

9.2 *Réflexions sur une future conférence ministérielle*

[CM Res\(2011\)7](#)

Résolution CM/Res(2011)7 sur les conférences du Conseil de l'Europe de ministres spécialisés

Pour discussion
Discuter de la nécessité d'organiser une conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information

9.3 *Evaluation de la coopération des ONG avec le Conseil de l'Europe dans les travaux normatifs et le monitoring*

[Rapport](#) (en anglais)

Rapport de la Direction de l'audit interne du Conseil de l'Europe

Pour information
Prendre note de l'information par le Secrétariat.

10. Points divers

11. Rapport abrégé

CDMSI(2016)006

Rapport abrégé de la 10^e réunion du CDMSI

Pour decision
Adopter le rapport abrégé de la réunion

ANNEXE II

LIST OF PARTICIPANTS / *LISTE DES PARTICIPANTS*
10TH MEETING OF THE STEERING COMMITTEE ON MEDIA AND INFORMATION SOCIETY
10EME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR SUR LES MEDIAS ET LA SOCIETE DE L'INFORMATION
(CDMSI)

28 JUNE – 1 JULY 2016 / *28 JUIN – 1 JUILLET 2016*
ROOM/SALLE 3 (PALAIS DE L'EUROPE)

LIST OF PARTICIPANTS / *LISTE DES PARTICIPANTS*

Total number of participants/ *nombre total de participants* : 78
Gender distribution / *répartition hommes/femmes* : 50 men/hommes (64%) /28
women/femmes (36%)

ALBANIA / ALBANIE

Mr Glevin Dervishi

Adviser on Media to the Albanian Minister of Foreign Affairs- Ministry of Foreign Affairs

ARMENIA / ARMENIE

Ms Kima Khachatryan

First Degree Specialist

Department of Information and Public Relations - Ministry of Justice of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Matthias Traimer

Federal Chancellery, Media Affairs and Information Society, Federal Chancellery,
Constitutional Service

AZERBAIJAN

Ms Jeyran Amiraslanova

Senior Adviser of the Administration of the President

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Emir Povelakić

Head of Division for Licensing, Digitalization and Coordination in Broadcasting,
Communications Regulatory

BULGARIA / BULGARIE

Ms. Nelly Stoyanova

Head of Information Society Policy Department - Ministry of Transport, IT and
Communications

CYPRUS / CHYPRE

Ms Sofia (Sunny) Papadimitriou Tofa

Press and Information Officer - Ministry of Interior

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Artus Rejent

Media and Audio-vision Department, Ministry of Culture

DENMARK / DANEMARK

Ms Katja Just Maarbjerg

Ministry of Culture

ESTONIA / ESTONIE

Mr Mati Kaalep
Adviser of Audiovisual Affairs of Estonian Ministry of Culture

France

Ms Joanna Chansel
Bureau des affaires européennes et internationales
Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles
Ministère de la Culture et de la Communication

M. Julien Plubel

Rédacteur

Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération culturelle, universitaire et de la recherche, Pôle de l'audiovisuel extérieur

GEORGIA / GEORGIE

Ms Salome Imnadze
Deputy Director of International Law Department, Ministry of Foreign Affairs

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Oliver Schenk
Division K 31
International Media Cooperation - Federal Government Commissioner for Culture and the Media

Mr Gajus Köhr

Division K 31 - International Media Cooperation
Federal Government Commissioner for Culture and the Media

Mr Jan Wiegandt

Representation of the State of Rhineland-Palatinate to the EU

Ms Annick Kuhl

Representation of the Free State of Bavaria to the EU

GREECE / GRECE

Mr Evgenios Nastos
Secretariat General for Information & Communication

Ms Irene Andriopoulou

Secretariat General for Information and Communication
Directorate for Mass Media - Department for Audiovisual Media & Archives

HUNGARY / HONGRIE

Mr György Ocskó
International Legal Adviser, National Media and Infocommunications Authority

ICELAND / ISLANDE

Ms Elfa Ýr Gylfadóttir (Chair / *Présidente*)
Media Commission, Ministry of Education, Science and Education

ITALY / ITALIE

Mr Pierluigi Mazzella
Director General, Agency for the right to university education, Professor of Information and Communication, University of Rome

LATVIA / LETTONIE

Mr Andris Mellakauls
Information Space Integration, Ministry of Culture

Luxembourg
 Ms Carole Nuss
 Le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg
 Ministère d'État - Service des médias et des communications

MOLDOVA / MOLDOVI E
 Mr Serghei Mihov
 Counsellor , Global Affairs and Human Rights Division , General Directorate for
 Multilateral Cooperation, Ministry of Foreign Affairs and European Integration of the
 Republic of Moldova

MONACO
 M. Serge Robillard
 Chef de Division, Direction des Communications Électroniques

MONTENEGRO
 Mr Ranko Vujovic
 Executive Director, UNEM

THE NETHERLANDS / PAYS-BAS
 Mr Nol Reijnders
 Senior Adviser for Media Policy

Ms Pien van den Eijnden
 Senior legal adviser
 Ministry of the Interior and Kingdom Relations, Constitutional Affairs and Legislation,
 Constitutional Affairs

NORWAY / NORVEGE
 Mr Olav Guntvedt
 Assistant Director General, Department of Media Policy and Copyright
 Ministry of Culture

ROMANIA / ROUMANIE
 Ms Delia Mucica
 Professor, University of Theatre and Film
 Senior Advisor, Unit for Project Management, Ministry of Culture and National Heritage

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION RUSSIE
 Mr Alexander Surikov
 Deputy Director Department of Information and Press - Ministry of Foreign Affairs

Mr Nadzhaf Abdullaev
 Senior Councillor - MFA Press and Information Department

SAN MARINO / SAINT MARIN
 Mme Chiara Cardogna
 Agent de presse - Département des Affaires Etrangères

SLOVENIA / SLOVENIE
 Mr Skender Adem
 Undersecretary, Ministry of Culture of Republic of Slovenia

SLOVAKIA / SLOVAQUIE
 Ms Ivana Maláková
 Head of Unit Media Law and Audiovisual Unit Media, Audiovisual and Copyright
 Department Ministry of Cultura of Slovak Republic

SWEDEN / SUEDE
Mr Christoffer Lärkner
Department of Culture

SWITZERLAND / SUISSE
M. Frédéric Riehl
Federal Office of Communication, Federal Department for the environment, transport,
energy and communication

M. Nicolas Rollier
Federal Office of Communication, Federal Department for the environment, transport,
energy and communication

„ FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA „ / „ EX-REPUBLIQUE
YUGOSLAVE DE MACEDOINE “
Ms Vesna Poposka
Head of International PR Department, Government of the Republic of Macedonia, PR
Department

TURKEY / TURQUIE
Mr Mehmet Bora Sönmez
Media Expert, Radio and Television Supreme Council of Turkey

Mr. Esat Çıplak
Vice-Chairman of Radio and Television Supreme Council

Mr Abdulkader Alper Çetinkaya
Information and Communications Technologies Authority of Turkey

Ms Asyel Kandemir
Information and Communications Technologies Authority of Turkey

UKRAINE
Ms Olha Herasymiuk
First Deputy Chair of the National Council of Ukraine for Television and Radio
Broadcasting

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI
Ms. Katherine Ribbe
Media Team, Department for Culture, Media and Sport

OBSERVERS/PARTICIPANTS

BELARUS
Mr Dimintry Mironchik
Head of Media Department of MFA Belarus, Press-Secretary of MFA

MOROCCO / MAROC
Ms Meriem El Hilali
Vice-Consul of Morocco / Vice-Consul du Maroc
Mme Chanaz El Akrichi
Chef de Division de la Coopération, Ministère de la Communication
Mme Meriem Khatouri
Directrice des Etudes et du Développement des médias, Ministère de la Communication

TUNISIA / TUNISIE
Mme Mouna Ghariani,
Membre de la HAICA (Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle)

Mr Bilal Chabou
Ministry of Telecommunications and Digital Economy

EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU)
Mr Michael Wagner
Head of Media and Communications Law, Legal Department
Mr Giacomo Mazzonne
Head of Institutional Relations, Public Affairs & Communications

EUROPEAN FEDERATION OF JOURNALISTS (EFJ)
Mr Ricardo Gutiérrez - Secretary General
M. Marc Gruber

EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY / OBSERVATOIRE EUROPEENNE DE
L'AUDIOVISUAL
Ms Susanne Nikoltchev - Executive Director
Ms Maja Cappello – Head of the legal information department

ASSOCIATION OF EUROPEAN JOURNALISTS (AEJ) / MEDIA FREEDOM
REPRESENTATIVE
Mr William Horsley - Media Freedom Representative

CONFERENCE OF INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS OF
THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES DU CONSEIL DE L'EUROPE
Mr Didier Schretter
Member of the Standing Committee - Vice-chair Education and Culture Committee

HOLY SEE / SAINT SIEGE
Dr Michael Lukas - Episcopal Press Office

INTERNET WATCH FOUNDATION
Mr Kristof Claesen - Press and Public Affairs Manager

EUROPEAN COMMISSION
Ms Krisztina Stump - Deputy Head of Unit, DG CONNECT
Mr Daniel Spojala Policy Officer, DG CONNECT
Mr Maciej Tomaszewski - Policy Officer, DG JUST

OFFICE OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
Ms Alessandra Ricci - Adviser to the Commissioner

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
Ms Aida Grgic - Case-Law Information and Publications Division

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE
Mr Rüdiger Dossow – Committee Secretary, Committee on Culture, Science, Education
and Media

COUNCIL OF EUROPE STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS (CDDH)
Ms Kristine Līce - Latvian member

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH OF THE COUNCIL OF EUROPE
Mr Milosh Ristovski - Centre for intercultural Dialogue

PERMANENT REPRESENTATION OF BELGIUM TO THE COUNCIL OF EUROPE
Ambassador Dirk Van Eeckhout

* * *

ATELIER ON HOW TO SUPPORT COUNCIL OF EUROPE MEMBER STATES IN
IMPLEMENTATION OF COUNCIL OF EUROPE STANDARDS ON SAFETY OF
JOURNALISTS AND OTHER MEDIA ACTORS

Thursday 30 June

Mr Joan Barata – Independent Expert
Dr Tarlach McGonagle - The University of Amsterdam
Mr Patrick James Leerssen - The University of Amsterdam
Mr Roel Maalderink - The University of Amsterdam
Ms Katie Morris - Article 19
Mr Riccardo Gutierrez - International Federation of Journalists
Mr Volodymyr Ariev
Parliamentary Assembly Member, Chairperson of the Committee on Culture, Science,
Education and Media, General Rapporteur on media freedom and safety of journalists
Ms Eugenia Siapera - Dublin City University
Permanent Representation of France to the Council of Europe
Permanent Representation of Luxembourg to the Council of Europe
Permanent Representation of Poland to the Council of Europe

* * *

INTERPRETERS / INTERPRETES

Ms Bettina Ludewig
Mr Derrick Worsdale
Ms Martine Caraly

* * *

SECRETARIAT

Mr Jan Kleijssen, Director of Information Society and Action against Crime, Directorate
General Human Rights and Rule of Law
Mr Patrick Penninckx, Head of Information Society
Department, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Silvia Grundmann, Head of Media and Internet Division, Directorate General of
Human Rights and Rule of Law, Secretary to the Steering Committee on Media and
Information Society

Ms Onur Andreotti, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General
Human Rights and Rule of Law

Ms Elvana Thaçi, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human
Rights and Rule of Law

Mr Lee Hibbard, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human
Rights and Rule of Law

Ms Ana Gascón Marcén, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General
Human Rights and Rule of Law

Ms Lejla Dervisagic, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General
Human Rights and Rule of Law

Mr Shahin Abbasov, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General
Human Rights and Rule of Law

Ms Amélie Lepinard, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Małgorzata Pek, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Mr Christina Lamprou, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Anne Boyer-Donnard, Principal Administrative Assistant, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Julia Whitham, Assistant, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

ANNEXE III

CDMSI (2016)004
31 mai 2016

Commentaires du Comité directeur sur les médias et la société de l'information
(CDMSI)
concernant la Recommandation de l'Assemblée parlementaire [\(2089\)16](#)
« Les droits de propriété intellectuelle à l'ère numérique »

1. Le CDMSI a pris note de la Recommandation 2089(2016). La protection des droits de propriété intellectuelle en ligne est essentielle pour protéger efficacement le droit à la propriété et promouvoir le développement culturel et économique.
2. S'agissant du point 2.1 de la Recommandation, le CDMSI souligne que si le Comité des Ministres décide de donner suite, il sera nécessaire de trouver un juste équilibre entre le droit à la propriété et le droit à la liberté d'expression, qui est garantie à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme. La Cour européenne des droits de l'homme (la Cour) a déclaré que les restrictions frappant l'utilisation en ligne d'œuvres protégées par le droit d'auteur et les sanctions pénales pour violations de ce droit constituent une atteinte à la liberté d'expression et d'information, et qu'elles doivent par conséquent être compatibles avec les impératifs de légitimité, de légalité et de nécessité dans une société démocratique (y compris l'obligation de proportionnalité) comme le prévoit l'article 10 et conformément à l'interprétation de la Cour¹. Il importe en outre de prendre en considération le fait que dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe, les tribunaux nationaux ne portent pas d'accusations pénales en cas de partage de fichier en vue d'un usage privé.
3. S'il devait être donné suite au point 2.1 de la Recommandation, il faudrait, lors de l'application de sanctions pénales, prendre pleinement en compte la nécessité de ménager un juste équilibre entre le droit de recevoir et de diffuser des informations en ligne et la nécessité de protéger le droit d'auteur. Il importe en particulier d'évaluer la proportionnalité des sanctions et de l'octroi de dommages-intérêts pour violation du droit d'auteur et d'examiner l'évolution de la législation dans les Etats membres. Le CDMSI est disposé à offrir son expertise et sa contribution s'il est jugé nécessaire de donner suite à ce point.
4. S'agissant du point 2.2 de la Recommandation, le CDMSI rappelle que d'après le Rapport du Secrétaire Général sur le passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe ([SG/Inf\(2012\)12](#)), la Convention européenne sur la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel ([STE n° 178](#)) est une convention active qui n'est pas considérée comme une convention clé. Cette Convention présente un intérêt pour les Etats qui ont exprimé le souhait de devenir Partie et ceux qui désirent le rester. La dernière réunion des Parties à la Convention s'est tenue le 22 octobre 2009. Les questions concernant le point 2.2 de la Recommandation pourraient être examinées si les Parties à la Convention estiment nécessaire d'organiser une consultation multilatérale.

¹ Décision concernant l'affaire *Fredrik Neij et Peter Sunde Kolmisoppi contre la Suède* (2012).